



Région Languedoc-Roussillon
Direction de la Jeunesse

FESTIVAL DES DIFFERENCES Appels à projets 2007

« Prévenir et lutter contre toutes les formes de discriminations »

Qu'est-ce qu'une discrimination ?

« Toute action ou attitude qui conduit, à situation de départ identique, à un traitement défavorable de personnes du fait de leur nationalité, origine, couleur de peau ou religion, qu'une intention discriminante soit, ou non, à l'origine de cette situation.

Les principaux critères prohibés par la loi sont : l'origine, le sexe, la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les mœurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales, l'appartenance ou la non appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée. »

Définition du Haut Conseil à l'Intégration, 1998

1. Pourquoi cet appel à projets

Depuis 2004, la Région Languedoc-Roussillon est résolument engagée dans la lutte contre toutes les formes de discriminations, à travers, notamment, sa politique en direction de la jeunesse. Le Conseil Régional des Jeunes, créé en 2006, prend toute sa part dans cette action contre ce fléau, dont les jeunes sont largement victimes.

Se plaçant dans le cadre de « l'Année Européenne 2007 de l'Égalité des Chances pour tous », le Conseil Régional des Jeunes du Languedoc-Roussillon a décidé de consacrer le « Festival de la Jeunesse » à la prévention et à la lutte contre toutes formes de discriminations.

Ce « Festival des Différences » fédèrera tous les porteurs de projets, en direction desquels la Région Languedoc-Roussillon offre la possibilité de proposer, tout au long de l'année 2007, toute action, si modeste soit-elle, visant à prévenir ou résorber tout risque de discrimination.

Ces actions entreront dans le cadre du « Festival des Différences » par leur labellisation délivrée par le Conseil Régional des Jeunes.



**Région Languedoc-Roussillon
Direction de la Jeunesse**

2. contenu des projets

Objectifs

Les projets présentés devront remplir un des objectifs suivants :

- Proposer des actions dans le domaine de l'éducation et de la sensibilisation aux actes discriminants
- Favoriser les actions visant à lutter contre les discriminations
- Encourager les actions créatrices, innovantes, originales
- Encourager les actions locales sur des territoires géographiques ciblés
- Proposer des actions permettant de retisser des liens sociaux distendus sur des territoires géographiques ciblés
- Envisager les poursuites des projets dans le temps et des reconductions éventuelles

Méthodes

Une attention particulière sera apportée aux projets entrant dans les démarches suivantes :

- Privilégier les actions partenariales de proximité
- Avoir une démarche éducative et pédagogique durable
- Impliquer les citoyens dans les actions, en particulier les jeunes
- Encourager les démarches entrant dans les références aux valeurs républicaines et aux cadres législatifs

Types de projets

Ils s'inscriront dans les domaines suivants :

- Information, sensibilisation, formation des acteurs sur les questions des discriminations
- Assistance et appui auprès des publics victimes, témoins ou auteurs de discriminations
- Mise en place de dispositifs et outils permettant de développer et de valoriser les actions aidant à modifier les pratiques, les comportements et les représentations

Les actions ne s'inscrivent pas dans le cadre de la formation initiale ou continue.

3. Attribution de l'aide régionale

Critères d'éligibilité

Les projets éligibles devront entrer dans l'un des trois domaines définis précédemment. Les projets retenus devront débuter avant la fin de l'année 2007.

Un seul projet par structure sera soutenu

La sélection des projets devra remplir l'objectif d'une répartition équilibrée sur le territoire régional : une attention particulière sera portée sur les projets locaux ou se déroulant en zones rurales.

Les porteurs de projets

Les porteurs de projets sont des structures ayant un statut juridique public ou privé (associations, organismes publics ou semi publics, collectivités territoriales, EPCI).

Ils devront justifier de leur activité en direction de la jeunesse sur le territoire régional, ou d'actions visant à la prévention ou la lutte contre les discriminations.



**Région Languedoc-Roussillon
Direction de la Jeunesse**

Aide apportée par la Région Languedoc-Roussillon

- Aide financière :

L'appel à projets permettra de financer les dépenses de fonctionnement liées à l'action. Le montant de la subvention ne pourra dépasser 2000 euros.

Les aides financières apportées dans le cadre de cet appel à projets ne pourront être cumulées avec d'autres subventions accordées par la Région Languedoc-Roussillon sur le même type de projet.

- Aide matérielle et logistique

La Région Languedoc-Roussillon pourra proposer un soutien logistique et/ou matériel dans le cadre de la réalisation du projet présenté : les besoins devront être clairement exprimés dans la rédaction du projet.

- Aide à la communication

Les projets retenus seront labellisés au titre du « Festival des Différences », et seront associés aux actions de communication du Festival.

4. Modalités et instruction du dossier

Les dossiers complets pourront être déposés avant le 30 avril 2007.

Les porteurs de projets devront remplir les différents documents ci-dessous et accompagner leur demande des pièces justificatives citées page 5.

5. Renseignements complémentaires

Toute demande complémentaire peut être adressée à la Région Languedoc-Roussillon aux coordonnées suivantes :

Hôtel de Région
Direction de la Jeunesse
201 avenue de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2

Tél : 04 67 22 98 57

Email : jeunesse@cr-languedocroussillon.fr



Région Languedoc-Roussillon
Direction de la Jeunesse

Liste des pièces à joindre

- Une **fiche d'identification** (selon modèle A1)
- Le **descriptif de l'action**. (selon modèle A2)
- Le **budget prévisionnel** général (selon modèle A3)
 - Ces documents financiers prévisionnels doivent être équilibrés en dépenses et en recettes et doivent individualiser les subventions demandées à la Région ainsi que les éventuelles autres subventions demandées
 - Devront être joints les devis estimatifs ayant permis d'établir le budget prévisionnel, ainsi qu'un échéancier prévisionnel de réalisation lorsqu'il s'agit d'un investissement.

- Une **attestation sur l'honneur** (selon modèle A4)
- La **copie des statuts** en vigueur datés et signés
- La **copie des insertions au Journal Officiel** ou au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers relatives à la création de l'association ou de la société et aux éventuelles modifications intervenues concernant la raison sociale, l'objet ou l'adresse
- La **liste des membres** de l'assemblée délibérante, du conseil d'administration, ou du bureau en vigueur
- Le **rapport d'activité** du dernier exercice exécuté
- Le **compte de résultat du dernier exercice** exécuté (certifié conforme par le président, le trésorier et, le cas échéant, le commissaire aux comptes.
- Un relevé d'identité bancaire
- La photocopie de l'agrément du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la vie associative le cas échéant
- La présentation détaillée de l'association (fiche S), le cas échéant



Région Languedoc-Roussillon
Direction de la Jeunesse

Votre structure dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

OUI NON

Identités et adresses des structures associatives ou relevant du secteur marchand avec lesquelles vous êtes lié (*un organigramme peut être joint pour décrire ces relations*) :

Etablissement(s) / Filiale(s) :

Montant des concours financiers en provenance de toute collectivité publique perçus au cours des trois années précédentes (*joindre une liste indiquant la collectivité – y compris la Région - ayant apporté le concours financier, l'objet du concours et l'année au cours de laquelle la structure a bénéficié du concours*) :

Montant des concours en nature en provenance de toute collectivité publique perçus au cours des trois années précédentes (*joindre une liste indiquant la collectivité ayant apporté le concours en nature, le type de concours et l'année au cours de laquelle la structure a bénéficié du concours*) :



Budget du projet présenté

(applicable à une subvention de fonctionnement affectée à une opération spécifique)

N° compte	CHARGES	Montant en €	N° compte	PRODUITS	Montant en €
	<u>CHARGES PROPRES A L'OPERATION</u>			<u>PRODUITS PROPRES A L'OPERATION</u>	
	- achats			- ressources propres	
	- services extérieurs			- subvention régionale	
	- charges de personnel			- autres subventions	
				- ...	
	<i>Sous-total</i>			Sous-total	
	<u>CHARGES DE LA STRUCTURE A IMPUTER A L'OPERATION</u>			<u>PRODUITS DE LA STRUCTURE A IMPUTER A L'OPERATION</u>	
	- achats			- ressources propres	
	- services extérieurs			- subvention régionale	
	- charges de personnel			- autres subventions	
	- ...			- ...	
	Sous-total			<i>Sous-total</i>	
	TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS	

Fait à , le
Signature :



Région Languedoc-Roussillon
Direction de la Jeunesse

A4

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (*nom et prénom*)

Représentant(e) légal(e) de la structure,

- déclare que la structure est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant ;
- certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.

Fait à, le

Signature :



Présentation de votre association

Renseignements d'ordre administratif et juridique :

Déclaration en préfecture le.....à.....

Date de publication au Journal officiel :.....

Objet de votre association :.....

Votre association dispose-t-elle d'un agrément administratif ?

Non

Oui , en ce cas vous préciserez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :**attribué par :****en date du :**.....

Votre association est-elle reconnue d'utilité publique ?

Non

Oui

Votre association dispose-t-elle d'un commissaire aux comptes ?

Non

Oui

Composition du bureau et du conseil d'administration : joindre les listes

Nombre d'administrateurs (membres du conseil d'administration) :.....

Dont :hommes et.....femmes

Autres informations pertinentes relatives à votre association que vous souhaitez indiquer :

.....
.....
.....



Région Languedoc-Roussillon
 Direction de la Jeunesse

Renseignements concernant le fonctionnement de votre association

Description du projet associatif et des activités habituelles de l'association :

.....

Moyens humains de l'association :

Vous indiquerez le nombre de personnes participant à l'activité de votre association, tant de manière bénévole que rémunérée.

Bénévoles :

Agents publics mis à disposition :

Nombre total de salariés permanents
 (préciser les emplois aidés : cej, ces, cec, civis, emplois sport...)

Salariés en CDI :dont salariés à temps partiel :
 Précisez le nombre heures/semaine:.....

Salariés en CDD :dont salariés à temps partiel :
 Précisez le nombre heures/semaine :.....

Dont.....hommes.....femmes dont BE :.....

Dont ceux exerçant principalement des fonctions administratives :

Dont ceux exerçant principalement des fonctions techniques et pédagogiques :

Cumul des cinq salaires annuels bruts les plus élevés :
 Montant :.....nombre de personnes :.....

Montant des rémunérations et avantages des membres du conseil d'administration ou de l'organe délibérant en tenant lieu :

Nom :

Montant brut de la rémunération et des avantages :

Nom :

Montant brut de la rémunération et des avantages :



**Région Languedoc-Roussillon
Direction de la Jeunesse**

Autres informations pertinentes concernant les moyens humains, que vous souhaitez indiquer :

.....
.....
.....